CONVOCATION

# Assemblée Générale Extraordinaire de Supméca Alumni

Vous êtes prié(e)s de participer à l’Assemblée Générale Extraordinaire Supméca Alumni  
qui se tiendra **en visioconférence** :

**le** **MERCREDI 13 OCTOBRE 2021, de 20h à 21h**Connexion possible à partir de 19h30 – Début de l’Assemblée Générale à 20h

## ORDRE DU JOUR

|  |  |
| --- | --- |
| * Présentation du projet de modification des Statuts ; * **Modification des Statuts de Supméca Alumni**(par vote électronique) **dont :** * **Cotisation à vie** * **Évolutions liées à nos activités et pratiques** * Vote des tarifs de la cotisation à vie (si modification des statuts adoptées) * Questions aux membres du Conseil d’Administration | C:\Users\Christophe\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\LOGO_AGO.PNG |

## IMPORTANT

**VISIOCONFERENCE ET VOTE ELECTRONIQUE**

Afin de permettre la participation d’un maximum de membres, nous avons décidé d’organiser cette Assemblée Générale Extraordinaire en visioconférence. L’ensemble des votes seront réalisés à distance de façon sécurisée par l’intermédiaire de notre site internet **(connexion au site obligatoire pour pouvoir voter).**

**LES VOTES SERONT OUVERTS DU 03 AU 13 OCTOBRE  
 EN LIGNE DEPUIS VOTRE ESPACE PRIVÉ**

**Vous recevrez par courriel d’ici le 03 octobre les informations et documents nécessaires pour réaliser votre vote sur le site ainsi que les éléments pour vous connecter à la visioconférence du 13 octobre**.

Si cela n’est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur [www.supmeca-alumni.com](http://www.supmeca-alumni.com) afin de recevoir les informations. Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l’association : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com).

**Aurélien RISSO**  
Président de Supméca Alumni

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.*

*\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021.* [*Cliquez ici*](https://www.supmeca-alumni.com/espace-prive/paiement) *pour cotiser.*

***Important****:* ***à partir du 29 septembre et jusqu’au plus tard le 12 octobre, toutes les cotisations devront s’effectuer uniquement par CB sur notre site.*** *Cela pour nous permettre d’enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l’accès à l’Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.*

Je soussigné(e), ……………………………………………….………………………., membre\* de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l’Assemblée Générale Extraodinaire du 13 octobre 2021, et donne pouvoir à ……………………………………………….……………………….pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

## POUVOIR

Fait le : ……………………………… à : …………………………… Signature :

Ce pouvoir est **obligatoirement** à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

* Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen (reçu jusqu’au 29 septembre)
* Par mail : [secretariat@supmeca-alumni.com](mailto:secretariat@supmeca-alumni.com) (jusqu’au 10 octobre **🡪 méthode à privilégier**)

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat par courrier (dans les temps) et par mail seront pris en compte pour les votes.

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.*

*\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021.* [*Cliquez ici*](https://www.supmeca-alumni.com/espace-prive/paiement) *pour cotiser.*

***Important****:* ***à partir du 29 septembre et jusqu’au plus tard le 12 octobre, toutes les cotisations devront s’effectuer uniquement par CB sur notre site.*** *Cela pour nous permettre d’enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l’accès à l’Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.*

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2021.*

*\* Membre : Alumni à jour de sa cotisation 2021.* [*Clique ici*](https://www.supmeca-alumni.com/espace-prive/paiement) *pour cotiser.****Important****:* ***à partir du 12 mars et jusqu’au plus tard le 26 mars, toutes les cotisations devront s’effectuer uniquement par CB sur notre site.*** *Cela pour nous permettre d’enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l’accès à l’Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.*

*Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2020.*

*\* Membre : ancien élève à jour de sa cotisation 2020.* [*Clique ici*](https://www.supmeca-alumni.com/espace-prive/paiement) *pour cotiser.****Important****: à partir du 5 juin, toutes les cotisations devront s’effectuer uniquement par CB sur notre site. Pour nous permettre d’enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l’accès à l’AG ne sera pas garanti.*